

FICHE DE CONCEPTION GENERALE PAR DOMAINE

FRANCAIS – Etude de la langue : dictées

Compétence(s) visée(s)

(extrait des programmes officiels)

Maîtriser l'orthographe grammaticale

Maîtriser l'orthographe lexicale

Orthographier correctement un texte simple de dix lignes – lors de sa rédaction ou de sa dictée – en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire

Respecter l'accord sujet/verbe.

Ecrire sans erreur les homophones grammaticaux.

Respecter les règles d'accord dans le groupe nominal.

Respecter la coupe syllabique à la ligne.

Ecrire correctement des mots appris et mémorisés.

Lien avec le projet d'école

Renforcer l'orthographe et poursuivre les soutiens en lecture et compréhension des écrits en général (passage par l'oral, constructions de phrases et soutien lexical)

Période(s)

1 à 5

Elève nécessitant une attention particulière / une adaptation du travail

- : possibilité de dictée adaptée, principalement texte à trous ciblant les points travaillés.
- : possibilité de raccourcir le texte de dictée.

Objectif central du travail mené autour des dictées

Il s'agit non pas d'amener l'élève à apprendre et appliquer de nouvelles règles de grammaire, mais de lui faire acquérir des automatismes, une réflexion et une méthodologie pour faire appel à ses connaissances et autocorriger son texte ou corriger un texte donné.

Déroulement – type d'une séquence

- 1- Lecture à voix haute du texte de la dictée par l'enseignante. Les élèves n'ont pas le support visible. Echange, thème...
 - 2- Distribution d'une liste de mots à connaître, issus du texte et catégorisés selon leur nature.
 - 3- Explicitation collective des points qui vont être revus et qui permettront de mieux écrire le texte de la dictée. Puis travail individuel et par 2 autour d'exercices de réactivation de ces règles connues.
- OU** dictée sur ardoise/cahier d'essai d'extraits du texte, correction collective en ayant recours aux règles connues.
- 4- Séance de dictée proprement dite. 
 - 5- Correction par l'enseignante : souligner les erreurs selon le code établi dans le cycle et affiché en classe.
 - 6- Reprise et autocorrection par l'élève, avec recours possible aux outils (Dico-Français, affichages, dictionnaire).

Déroulement de la dictée

- 1- Lecture du texte par l'enseignante.
- 2- Dictée du texte. L'élève écrit au crayon, toutes les 2 lignes. Chaque partie (groupe de mots respectant un groupe de sens) est dictée 2 à 3 fois. La ponctuation est dictée.
- 3- Relecture lente du texte pour vérification et complément.
- 4- Placer les séparations des 20 parties de texte (/) dictées (stylo bleu).
- 5- Rappel collectif des points révisés contenus dans cette dictée.
- 6- Temps de relecture, de réflexion, d'autocorrection.

Evaluations

Dictées notées en ABCD, et sur 20. Le soin et l'écriture sont aussi évalués, ainsi qu'éventuellement un point spécifique. Le texte est scindé en 20 parties (groupes de sens), chacune rapportant 1 point si elle est correctement écrite.